



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Internet

Question écrite n° 75868

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur la cybercriminalité. La Commission européenne appelle les Etats membres de l'Union européenne à rapprocher leurs droits pénaux respectifs pour mieux lutter contre la cybercriminalité, à savoir le piratage informatique et les attaques par virus ; ceci, en raison du vide juridique du droit pénal des Etats membres, qui serait susceptible d'entraver la capacité des services de police et des autorités judiciaires à lutter contre ce fléau. A noter que certaines attaques ont récemment provoqué des dégâts économiques importants dans différentes parties du monde. Aussi, il souhaiterait connaître les intentions de la France à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75868

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mai 2002, page 2278